

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00239

Numéro SIREN : 352 518 682

Nom ou dénomination : A.S.J.

Ce dépôt a été enregistré le 24/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/003707

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

Date : 24/09/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/003707**
n° de gestion : **1989B00239**
n° SIREN : **352 518 682 RCS Villefranche - Tarare**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Villefranche - Tarare certifie avoir procédé le 24/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A.S.J. - Sté par actions simplifiée
180 Rue des Frères Lumière Saint-Jean-d'Ardières 69220 BELLEVILLE-EN-
BEAUJOLAIS France

date de clôture : **31/12/2019**

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



AB|G-6903/T-DEPOT-
ACTE/I-395310

1389 B239

20 - 11826

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ASJ

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 180 RUE DES FRERES LUMIERE 69220 ST JEAN D'ARDIERES

Durée de l'exercice précédent 12

Numéro SIRET 3 5 2 5 1 8 6 8 2 0 0 0 1 3

si déposé néant, cochez la case : ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2019				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2				
Capital souscrit non appelé (I)		AA		de VILLEFRANCHE-TARARE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	24109180			
	Frais de développement *	CX		CQ	B2013707			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN	1 844 380	AO	159 000	1 685 380		
	Constructions	AP	7 801 197	AQ	3 669 641	4 131 555		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 303 861	AU	847 792	456 069		
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	793 388	CV		793 388		
	Créances rattachées à des participations	BB	875 650	BC		875 650		
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	1 500	BI		1 500		
TOTAL (II)		BJ	12 619 977	BK	4 676 433	7 943 544		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
	En cours de production de biens	BN		BO				
	En cours de production de services	BP		BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
	Marchandises	BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 821	BW		3 821		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	626 260	BY		626 260		
	Autres créances (3)	BZ	75 711	CA		75 711		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Disponibilités	CF	44 729	CG		44 729			
Charges constatées d'avance (3)*	CH	122 213	CI		122 213			
TOTAL (III)		CJ	872 736	CK		872 736		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	13 492 714	1A	4 676 433	8 816 280		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations		Stocks		Créances :				

COMPTES ANNUELS
ASJ SAS – 31 DECEMBRE 2019

Copie Certifiée conforme
le Président,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a large loop on the left and a smaller loop on the right.

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ASJ

Néant ☐ *

				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) *	(Dont versé :	266 000	DA	266 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence :	EK	DC	
	Réserve légale (3)			DD	26 600
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours :	BI	DF	
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG	3 526 490
	Report à nouveau			DH	(209 213)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	163 172
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	1 302 292
	TOTAL (I)			DL	5 075 341
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	466 654
	TOTAL (III)			DR	466 654
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 168 323
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI		DV	27 482
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	31 698
	Dettes fiscales et sociales			DY	46 780
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
	TOTAL (IV)			EC	3 274 284
	Écarts de conversion passif *		(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	8 816 280
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		1C	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1D	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1E	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EF	
				EG	542 745
				EH	678

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ASJ

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	2 055 135	FH	195 974	FI	2 251 109
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 055 135	FK	195 974	FL	2 251 109
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	50 406
	Autres produits (1) (11)					FQ	0
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 301 516
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	670 259
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	278 351
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions	Sur immobilisations				GA	635 374
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	
						GD	
	Autres charges (12)					GE	0
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 583 985
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	717 530
						GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 559
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	3 559
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	62 683
	Différences négatives de change					GS	291
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	62 975
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(59 416)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	658 114

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ASJ

Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	379
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	184 378
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	184 758
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(184 758)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	310 183
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 305 075
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 141 903
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	163 172
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	2 251 109
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	544 399
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1J	
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	1K	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	50 406
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A3	
		A4	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe).	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	184 378		
CHARGES DIVERSES	379		
TOTAL GENERAL	184 758		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
TOTAL GENERAL			

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX
ASJ SAS – 31 DECEMBRE 2019

Table des matières

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE	1
II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	1
PRINCIPES.....	1
II.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1
II.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	1
II.3. CREANCES.....	2
II.4. RISQUE DE TAUX.....	2
II.5. IMPOT DIFFERE.....	2
III. NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN	2
III.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	2
III.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2
III.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	3
III.4. CREANCES CLIENTS.....	3
III.5. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3
III.6. CAPITAUX PROPRES.....	4
III.7. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES.....	4
III.8. DETTES D'EXPLOITATION	4
III.9. CHARGES A PAYER.....	5
III.10. PRODUITS A RECEVOIR.....	5
III.11. PROVISIONS	5
III.12. IMPOT DIFFERE.....	5
III.13. RESULTAT EXCEPTIONNEL	6
IV. NOTES EXPLICATIVES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	7
IV.1. CREDIT BAIL	7
V. AUTRES INFORMATIONS	8
V.1. ENGAGEMENTS.....	8
V.2. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	8
V.3 ENGAGEMENT DONNES	8

I. Faits caractéristiques de la période

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2019, il a été convenu d'une distribution de réserve facultative à hauteur de 21 000 €.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 13 septembre 2019, il a été convenu d'une distribution de réserve facultative à hauteur de 80 000 €.

Evenements survenus entre la date de cloture et la date d'établissement des comptes

L'émergence et l'expansion de l'épidémie de coronavirus (COVID-19), ainsi que les mesures sanitaires prises pour l'éradiquer, sont des événements post-clôture qui vont probablement affecter notre activité économique pour les mois à venir. A la date d'arrêté des comptes, l'impact financier de cette épidémie sur l'exercice 2020 ne peut encore être évalué avec précision.

II. Principes, règles et méthodes comptables

Principes

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du plan comptable général 1999 et conformément aux principes comptables généralement admis en France.

L'intégralité des montants est donnée en milliers d'euro (k€).

Les règles et méthodes comptables appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent.

II.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les amortissements économiques sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la spécificité de chaque immobilisation.

Nature des biens	Durée d'amortissement
Agencements des terrains	10 ans
Bâtiments industriels	20 ans
Installations et agencements	10 ans

II.2. Immobilisations financières

Les titres de participations sont comptabilisés au bilan à leur prix d'acquisition augmenté des frais accessoires.

Lorsque les titres de participation présentent des indices de perte de valeur (sous-performance de la filiale, résultat déficitaire...) un test de dépréciation est pratiqué pour déterminer la valeur recouvrable des titres et, le cas échéant, le montant de la dépréciation à comptabiliser pour ramener la valeur nette comptable à la valeur recouvrable.

Les autres immobilisations financières sont comptabilisées au prix d'acquisition.

II.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation intégrale est constatée au cas par cas, lorsque la créance présente des risques d'irrecouvrabilité.

II.4. Risque de taux

La société a conclu fin 2011 un nouveau contrat de crédit-bail dont le loyer est payable sur une période de 40 trimestres. Les intérêts sont indexés sur l'évolution de l'Euribor 3 mois.

Une couverture sous forme de SWAP de taux a été mise en place sur la durée totale du crédit-bail.

II.5. Impôt différé

Les impôts différés sont calculés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs. Ces différences naissent notamment des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal (provisions non déductibles).

III. Notes explicatives sur le bilan

III.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

Rubriques et postes	2018	Augment.	Diminution	2019
Mali de fusion	0			0
Total	0	0	0	0

Variation des amortissements

Rubriques et postes	2018	Augment.	Diminution	2019
Mali de fusion	0			0
Total	0	0	0	0

III.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

Rubriques et postes	2018	Augment.	Virt P.à P.	Diminution	2019
Terrains	1 845				1 845
Constructions	7 566				7 566
Installations générales, agencements des constructions	235				235
Installations générales, agencements divers	1 314				1 314
Immobilisations en-cours	0				0
Total	10 960	0	0	0	10 960

Amortissements

Rubriques et postes	2018	Augment.	Virt P.à P.	Diminution	2019
Terrains	160				160
Constructions	2 958	487			3 445
Installations générales, agencements des constructions	200	23			223
Installations générales, agencements divers	723	125			848
Immobilisations en-cours	0				0
Total	4 041	635	0	0	4 676

III.3. Immobilisations financières

Valeurs brutes

Rubriques et postes	2018	Augment.	Virt P.à P.	Diminution	2019
Titres immobilisés	0				0
Avance preneur	0				0
Autres participations	793	4			797
Créances rattachées à des part.	499	372			871
Total	1 292	376	0	0	1 668

Titres de participation et créances rattachées à des participations

Sociétés	QP du capital détenu %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Créances nettes	Cautions et avals donnés	CA HT	Résultat	Dividendes encaissés
PLO IMMO	50.00	793	793	871	0	2 309	685	0

III.4. Créances clients

	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS 1 AN
Créances clients	626 260	447 505	178 755
Autres créances	32 189	32 189	

III.5. Charges constatées d'avance

Eléments d'exploitation	Fin exercice	Période
ASSURANCES	1	01/01/2020 au 31/03/2020
Crédit bail immobilier	118	01/01/2020 au 31/03/2020
Intérêt emprunt	4	01/01/2020 au 31/03/2020
Total	123	

III.6. Capitaux propres

Le capital est composé de 70 000 actions, sans mouvement durant l'exercice.

Variation des capitaux propres

Eléments	Début d'exercice	Affectation résultat	Autres variations	Fin d'exercice
Capital social	266			266
Réserve légale	27			27
Autres réserves	3 628		(101)	3 527
Report à nouveau		(209)		(209)
Résultat 2019			163	163
Résultat 2018	52	(52)		0
Provisions réglementées	1 118		184	1 302
Sous total au bilan	5 091	(261)	246	5 076

III.7. Emprunts et dettes financières diverses

Echéances

Rubriques et postes	2019	– d'1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes moyen terme (Ets de crédit)	3 168	464	1 940	764
Cautions reçues	27		27	
Comptes courants personnes physiques	0			
Intérêts courus des comptes courants	0			
Total	3 195	464	1 967	764

Variations

Rubriques et postes	2018	Aug.	Remb.	2019
Dettes moyen terme (Ets de crédit)	3 624		(456)	3 168
Cautions reçues	27			27
Comptes courants personnes physiques	0			0
Intérêts courus des comptes courants	0			0
Total	3 651	0	(456)	3 195

III.8. Dettes d'exploitation

Toutes les dettes d'exploitation sont à échéance de moins d'un an.

III.9. Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan

Dettes	Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes ratt.	Factures non parvenues	30
Dettes fiscales et sociales	Etat, charges à payer	47
Dettes diverses	Amendes et pénalités	0
Emprunts et dettes financières divers	Intérêts courus	1
Total		78

III.10. Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

Début d'exercice	Augmentat.	Diminution	Fin d'exercice
0	44	0	44
0	44	0	44

III.11. Provisions

Rubriques et postes	2018	Augmentat.	Diminution	2019
Amortissement derogatoire	1 118	184		1 302
Total provisions réglementées	1 118	184		1 302
Impot différé	415	52		467
Total provisions pour risques et charges	415	52		467
Total Provisions	1 533	236	0	1 769

III.12. Impôt différé

La société a fait l'option en 2014 à la comptabilisation de l'impôt différé dans les comptes sociaux.

Les actifs d'impôts différés provenant des différences temporaires ou des reports fiscaux déficitaires ne sont comptabilisés que lorsque leur utilisation est probable.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en tenant compte des dates probables de reversement. Ils sont constatés pour leur valeur nominale sans actualisation.

	2019
Impôts courants	259
Impôts différés	52

Déficits et crédits d'impôts reportables	0
Obligations similaires	0
Autres provisions non déductibles temporairement	0
Impôts différés actifs	0
Dépréciation des impôts différés actifs	0
Amortissement fiscal accéléré	
Autres déductions fiscales temporairement	52
Impôt différés passifs	52

Impôt différés actifs	
Impôt différés passifs	

III.13. Résultat exceptionnel

Eléments	Charges	Produits
Régularisations diverses		
Amortissement derogatoires	184	
Total	184	0

IV. Notes explicatives sur le compte de résultat

IV.1. Crédit bail

Base Euribor 3 mois.

Valeur d'origine	
Fin 2015	4 600
Fin de contrat	
Investissements exercice	
Fin décembre 2019	4 600
Amortissements	
Cumuls exercices antérieurs	3 233
Fin de contrat	
Dotations de la période	460
Totaux	3 693
Redevances payées	
Cumul exercices antérieurs	3 936
Fin de contrat	
Exercice	545
Totaux	4 481
Redevances restant à payer	
A 1 an au plus	545
De 1 à 5 ans	211
Plus de 5 ans	0
Totaux	756
Valeur résiduelle	
A 1 an au plus	0
De 1 à 5 ans	0
Plus de 5 ans	1
Totaux	1
Montant pris en charge dans l'exercice	545

V. Autres informations

V.1. Engagements

Engagements donnés	Montant
Crédit-bail immobilier	1 300

V.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 4 k€.

V.3 Engagement donnés

Nantissement d'un contrat assurance vie PALATINE VIBRATO de 400 000 €.

Garantie sur le prêt Palatine de 5 000 000 € :

- Inscription PPD au 1^{er} rang pour 4 500 000 €
- Hypothèque conventionnelle pour 500 000 €
- Caution personnelle de Mr DI SERIO à hauteur de 6 485 970.24 €
- Délégation assurance CARDIF souscrite par Mr DI SERIO pour 5 000 000 €.

A.S.J.

Société par actions simplifiées au capital de 266 000 €
Siège social : 180 rue des Frères Lumière 69220 Saint-Jean-d'Ardières
352 518 682 RCS Villefranche-Tarare

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 26 MAI 2020**

Le 26 mai 2020,
A 10 heures trente,

Les associés de la société A.S.J., société par actions simplifiée au capital social de 266 000 €, dont le siège social est à SAINT JEAN D'ARDIERES (69220) – 180, Rue des Frères Lumière, immatriculée sous le numéro 352 518 682 RCS VILLEFRANCHE TARARE, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation du Président, sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président et au Directeur Général,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Point sur le mandat du commissaire aux comptes
- Questions diverses.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent ou par son mandataire en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Emile DI SERIO, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 70 000 actions sur les 70 000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer à la majorité requise.

Le cabinet COFIRECO, commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est **présent**

Le Président met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux ;

- le rapport spécial des commissaires aux comptes ;
- un exemplaire des statuts de la société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que le texte des résolutions ainsi que tous les documents et informations permettant aux associés de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation leur ont été communiquées huit jours au moins avant la date de la présente Assemblée, le tout conformément aux dispositions des statuts.

Le Président déclare également que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été communiqués au commissaire aux comptes dans les délais prévus par la loi.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Puis, le Président présente et commente les comptes sociaux et donne lecture du rapport de gestion exposant l'activité au cours du dernier exercice écoulé, les résultats de cette activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir.

Enfin, il donne lecture du rapport du commissaire aux comptes sur la certification des comptes sociaux, du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions passées entre la société et son Président ou associés.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

et quitus au Président et au Directeur Général

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 quitus de sa gestion au Président et au Directeur Général.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 font apparaître un bénéfice de 163 172 €, décide d'affecter en totalité le résultat de l'exercice comme suit :

- Report à nouveau	163 172
- Total égal au résultat de l'exercice	<u>163 172</u>

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle que les réserves distribuées, au titre des trois exercices précédents, et l'abattement correspondant, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION	MONTANT DE RESERVE DISTRIBUE ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	MONTANT DISTRIBUE NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
31/12/2018	4,296 €	300 300 €	
31/12/2017	10.36€	725 200€	
31/12/2016	2.85€	199 500€	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Fin de mandat des commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, après avoir constaté la fin du mandat du commissaire aux comptes COFIRECO à l'issue de la présente délibération, et que la société ASJ n'est plus dans les seuils d'obligation de désignation d'un commissaire aux comptes, décide de ne pas désigner de nouveau commissaire aux comptes à l'issue de la présente assemblée générale.

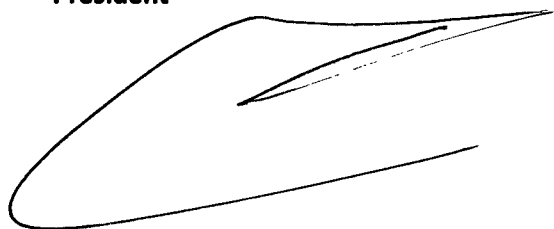
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Emile DI SERIO

Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping loops and a long horizontal stroke at the bottom.